

République algérienne démocratique
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Blida 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme



MEMOIRE DE MASTER 2

Option : Architecture Ville et Territoire

**Intervention architecturale dans un environnement
urbain**

**Cas d'étude : Un ilot dans le POS
Nord-est à El Affroun**

(HABITAT COLLECTIF mix)

Travail réalisé par :
Missoum Nihed

Sous l'encadrement de :
Mme hadji

Année universitaire :2017/2018

Remerciements :

Mes plus profonds et sincères remerciements à DIEU tout puissant.

A Mme HADJI KENZA d'avoir m'accepter parmi ses étudiants, et qui m'a suivi tout le long de ce travail et pour son aide, orientations et ses conseils.

Sans oublier de remercier les honorables membres de jury qui ont procédé à l'évaluation du travail élaboré et que , à cette occasion, leurs présence m'a bien honoré.

A mes parents qui se sont dévoués et qui m'ont supporté durant ces cinq ans d'étude universitaires.

A mon mari que dieu le garde pour moi et notre fils

A tous les amis qui ont souvent su trouver les mots justes pour me remonter le moral.

Que dieu les garde

Dédicace :

D'un simple geste tracé par écrit mes profonds sentiments de reconnaissance, permettait moi de citer des noms comme un mémorandum pour ceux qui ont une place particulière dans mon cœur.

En premier lieu je remercie « Dieu » le tout puissant de m'avoir donné le courage, santé, et la volonté pendant mon cursus universitaire.

A mes grandes lumières qui illuminent ma vie et qui me donne encore l'espoir et pour le simple fait qu'il soit mon père, ma mère et mon marie le secret de ma réussite.

A mon frères wassim

A mes sœurs fatima zahra et rofaida

A mes amies Assia, Aicha, Nesrine, Ibtissem, Wissem, Amina, Malika

Et au final sans oublier Mme lalaoui un énorme remerciement sans elle j'on ai rien pu faire je ne la remercie jamais assez elle m'a beaucoup donné.

MISSOUM NIHED

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Chapitre I : CHAPITRE INTRODUCTIF

Avant-propos

Problématique générale du master ARVITER.....	1
1.1-Introduction.....	4
1.2-Problématique.....	5
1.3-Hypothèses.....	5
1.4-Objectifs.....	5
1.5-Méthodologie suivie.....	5
1.6-Structure du Mémoire.....	7

Chapitre II : ETAT DE L'ART

2.1. Introduction	8
La notion forme, structure et fonction dans la production architecturale	8
2.1.1. La fonction	8
2.1.2. La structure	8
2.1.3. La forme	9
3 .environnement urbain.....	9
4. la structure urbaine.....	9
4.1 Parcelle, ilot, macro-lot et voirie.....	10
4.1.1. L'ilot.....	10
4.1.1.1. Définition officielle d'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Françoise Choay.....	10
4.1.1.2. L'apparition de l'ilot.....	11
4.2. le macro-lot.....	12

4.2.1. les avantages et les inconvénients du macro-lot.....	13
4.3. le parcellaire.....	14
4.3.1. Définition de la parcelle.....	14
4.4. La voirie.....	15
5. relation entre la parcelle et les rues.....	16
5.1. Éloignement.....	16
5.2. Accolement.....	16
5.1 accolement sur deux façade adjacentes.....	17
5 .2. Accolement sur deux faces opposées.....	17
6. recherche thématique.....	18
6.1. les différents types d'habitats.....	18
6.1.1. habitat individuelle.....	18
a. type.....	18
b. caractéristique.....	18
6 .1.2. habitat intermédiaire.....	18
a. Caractéristique.....	18
6.1.3. habitat collectif.....	19
a. type.....	19
b. avantages.....	19
c. inconvénient.....	20
7. les espaces internes constituants au logement.....	20
Conclusion.....	21

Chapitre 3 : Cas d'étude

1.cas d'étude.....	22
1.1.présentation de la ville.....	22
1.1.1.situation géographique.....	22
1.1.1.1.situation nationale.....	22
1.1.1.2.situation régionale.....	22
1.1.1.3.situation administrative.....	22
1.1.2.le territoire.....	23
1.1.2.1.Climatologie.....	23
1.2..Evolution du tissu de la ville.....	24
1.2.1.Période 1848-1867.....	24
1.2.2.Période 1867-1873.....	25
1.2.3.Période 1873-1962.....	26
1.2.4.Période 1962-1982.....	27
1.2.5.Période 1982-actuelle.....	27
1.2.6.Synthèse de croissance.....	28
1.3.Analyse du POS.....	29
1.3.1.Situation du POS par rapport à la ville.....	29
1.3.2.Structure urbaine du POS.....	29
1.3.4.Systeme viaire et nœud.....	30
1.3.5.Polarisation et centralité urbaine.....	31
a-Pole éducatif.....	31
b-Pole de loisir.....	31
c-Pole sanitaire.....	31
d-Pole agro-industriel.....	31
e-Pole religieux.....	32
f-Pole sécuritaire.....	32
1.4.Analyse du terrain.....	33
1.4.1.Présentation et situation du site.....	33
1.4.2.Morphologie et dimension du terrain.....	34

1.4.3. Accessibilité.....	34
1.4.4. Orientation.....	35
1.4.5. hiérarchie des voies et nœuds.....	36
2. PARTIE PROJET.	
2.1. Genèse de la forme.....	36
a-étape1.....	36
b-étape2.....	37
c-étape3.....	37
d-étape4.....	38
e-étape5.....	38
2.2. Description du projet.....	39
2.3. La structure du projet.....	40
2.4. Programme surfacique.....	40
Conclusion générale.....	41
BIBLIOGRAPHIE.	42

Chapitre 1 : Chapitre introductif

Avant propos :

PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER :

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20^{ème} siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème.

Quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines.

Le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de nodalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins

Chapitre Introductif

précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger l'évolution des générations futures.

Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures.

Le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire.

L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique.

La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui.

Retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la re- connaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement.

La connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projections architecturales.

La spécialité proposée permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le phénomène urbain complexe dans un système de structures permettant une conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain, d'autre part de respecter l'environnement territorial à la ville en insérant de projets architecturaux dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme projets intégrés dans leur contexte et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

Dans le cadre de notre master, la re – connaissance de la structure territoriale génératrice d'habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua none d'une production durable de l'habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d'effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Chapitre Introductif

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d'une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l'environnement bâti.

L'enseignement des typologies et la pratique de relevés et d'analyse constitue l'aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l'aire culturelle, au territoire et à l'époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation.

La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoires typologiques.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, le projet final concrétisera une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire.

Dr. BOUGHERIRA – HADJI Quenza

1.1. Introduction :

Le projet objet de ce Master est une intervention dans un environnement urbain complexe. Il se situe dans un milieu bâti où se manifestent plusieurs fonctionnalités et plusieurs formes.

On est confronté donc à l'habitat, à l'équipement, à l'activité agricole, à plusieurs axes de plusieurs de niveaux et de plusieurs directions.

On est devant un challenge d'intégrer notre action « intervention architecturale dans un milieu urbain » en étudiant les interrelations entre les éléments composants : parcellaire/viaire/espace libre/espace bâti, constitutifs de tout tissu, en rapport avec le site

Le projet architectural tient compte des connaissances acquises de tous ces éléments qui doivent assurer une bonne intégration du projet par rapport à son environnement urbain d'une part, et la relation entre ; la forme, la fonction, l'espace et la structure d'autre part.

« un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer »².

² Richard Meier

Chapitre Introductif

1.2. Problématique :

Tout projet se déroule dans un environnement qui peut être complexe et varier d'un projet à un autre. Par exemple, un projet exécuté dans un terrain ou un site régulier ne sera pas géré de la même façon qu'un projet issu d'un cadre de travail irrégulier. Avant de commencer le projet, le gestionnaire analysera de manière exhaustive son environnement et celui du projet, afin d'en comprendre les enjeux et les contraintes potentielles.

Dans notre cas, l'îlot d'intervention est de forme irrégulière et de grandes dimensions (3920 m²). Donc comment intégrer le projet architectural dans son contexte urbain ?

Et est ce que le projet architecturale vas être influencé par la forme de l'îlot ?

1.3 Hypothèses :

- La conception architectural a un processus qui dépend en l'étude des caractéristiques de l'environnement ou se trouve le projet architecturale, ses caractéristiques (la rue, l'îlot et la parcelle) déterminent en premier lieu la forme initiale du projet.
- La forme du projet architectural est le résultat de son positionnement dans son environnement physique.

1.4. Objectif du travail :

« L'architecture est un art qui doit être contaminé par la vie. On doit d'abord chercher les empreintes d'un lieu ; définir les contraintes qui stimulent la création ; assurer une continuité entre l'ancien et le nouveau ; il ne s'agit pas de faire le bâtiment qui manque, mais de défendre l'identité du lieu »³.

Notre objectif est de répondre aux exigences du lieu à ces contraintes environnementales en tenant compte de la continuité entre l'existant et le nouveau pour garder l'identité du lieu.

1.5. Méthodologie suivie :

Pour répondre a la complexité du site et aux objectifs tracés on a choisi l'approche « **typo morphologique** ». Fondé par l'architecte et l'historienne Muratori Savario dans les années 60 qui propose de regarder la ville comme étant une totalité à observer dans ces différentes échelles :

- ✓ le territoire,
- ✓ la ville (l'organisme urbain),
- ✓ l'agregat (le tissu ou encore le quartier)
- ✓ et l'édifice (typologie du bâti).

Il s'agit d'une approche basée sur :

Chapitre Introductif

La morphologie : étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies...).

La typologie : analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène

Le type : Catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. La détermination de types se réalise par la recherche de coprésence, d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine.

Selon cette approche, MURATORI expose deux niveaux de lecture ;

- ✚ Le premier, est l'observation du bâti, non comme un objet isolé, mais dans son rapport aux espaces non bâti (la parcelle, la rue) ;
- ✚ Le second niveau de lecture, consiste à observer et étudier le groupement des parcelles qui amène à considérer la structuration caractéristique des éléments du tissu selon leur emplacement dans l'organisme de la ville, selon la période de leur formation et selon leurs croissances.

Comme le résume Pinon, l'analyse typo-morphologique se base sur les deux niveaux d'étude suivants :

- Les infrastructures : il s'agit du tracé au sol des occupations urbaines, que sont le site, la voirie et le parcellaire.
- Les superstructures : cela concerne les éléments eux-mêmes d'occupations du sol, essentiellement le bâti et les espaces libres.

³ Richard Meier

1.6. Structure du mémoire :

Le mémoire comprend trois chapitres, les deux premiers retracent la théorie de la pensée sur la forme architecturale et sa relation avec la forme urbaine (la structure urbaine). Nous tenterons de définir les différents concepts qui nous semblent nécessaires pour la compréhension du thème de la recherche et atteindre les objectifs fixés au départ.

Le premier chapitre : Consiste à la présentation du travail, de la problématique et la méthodologie à suivre

Le deuxième chapitre : consiste sur des travaux qui traitent le même sujet, et nous mettrons en relief les différents concepts qui nous semblent nécessaires à sa compréhension, en précisant les notions de base, liée à notre projet et on apporte un éclairage sur le rapport entre les éléments de l'environnement physique et le projet qui y constitue.

Le troisième chapitre : Le cas d'étude, C'est la finalité de l'étude, c'est les solutions apportés et l'aménagement proposés

On termine notre travail par une conclusion générale.

Chapitre II : Etat de l'art

1. La production architecturale :

La notion forme, structure et fonction dans la production architecturale :

On appelle production architecturale l'ensemble des actions à entreprendre afin de répondre à un besoin défini, chacune d'elles exigeant des accords spécifiques entre la forme, la structure et la fonction.

Afin d'analyser un phénomène urbain la concurrence de ces trois aspects est indispensable et incontournable dans la conception d'un projet.

1.1.1. La fonction:

Selon B. Malinowsky «*signifie toujours satisfaction d'un besoin, depuis la simple action de manger jusqu'à l'exécution sacramentelle*»¹, Cette définition de base renvoie au fait à la théorie des besoins. En effet, la notion de fonction d'un objet ou d'un élément quelconque est étroitement liée au comportement de cet élément et au rôle qu'il joue dans un environnement donné ; Cet environnement étant lui-même constitué d'éléments divers. La notion de fonction est donc inséparable du contexte dans lequel elle s'exprime. Son explication ne peut guère se faire sans qu'interviennent à la fois les caractéristiques de l'élément considéré et les caractéristiques des éléments situés dans l'environnement.

La seule notion de fonction est insuffisante pour saisir une situation architecturale ou urbaine. Nous avons besoin de comprendre les relations existantes entre les objets, c'est-à-dire la structure.

1.1.2. La structure:

Cette notion reste celle qui exprime le mieux les rapports et les liens qui existent entre les éléments d'un objet, selon la définition de Piaget, est un ensemble d'éléments qui a trois caractéristiques : la totalité, la transformation et l'autorégulation.

« *Une structure est un système de transformations, qui comporte des lois en tant que système (par opposition aux propriétés des éléments) et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations, sans que celles-ci aboutissent en dehors de ses frontières ou fasse appel à des éléments extérieurs* »²

La notion de structure introduit ainsi tout un arsenal de termes qui renvoie à un discours théorique et une méthodologie d'approche : totalité, ordre, organisme, harmonie, unité, etc. Cette terminologie est exprimée par le discours architectural et urbanistique par la notion de forme.

¹ Cour-² Cour « LA PROBLEMATIQUE DE LA FORME ET SES FONDEMENTS THEORIQUES » DE Mr DJERMOUN, ARVITER MASTER 1 ; 2014/2015, P 01

1.1.3. La forme:

Pour R.Ledrut, la forme est ce qui est perceptible par l'homme. Elle devient ainsi l'aspect réel, au sens d'une réalité vécue, par laquelle se manifestent et se matérialisent les fonctions et les structures. Ces dernières sont considérées par l'auteur comme « des abstractions désordonnées ». Elles ne sont pas perceptibles par l'homme. C'est par la forme qu'elles se concrétisent ou se réalisent en éléments existants. «*Ce sont seules les formes prises par les relations (types, modèles, normes) qui rendent ces dernières existantes par les hommes* »³, écrit-il.

Nous pouvons dire, de ce fait, que la forme traduit et rend possible la projection au sol des fonctions et des structures définies plus haut. La forme, peut-on lui donner une définition globale, joue donc le rôle de médiatrice, logiquement nécessaire et essentielle dans le processus de projection et de conception.

2. L'environnement urbain :

« La définition du cadre spatial qui devrait recevoir l'information géographique fut considérée comme l'une des données imposées du projet ; les premières discussions portèrent, comme attendu, sur le contenu de la base de données par « carroyage ». En d'autres termes, la collaboration pluridisciplinaire débuta par une définition commune du concept « d'environnement urbain » qui révéla rapidement des problématiques spécifiques aux différents partenaires, sociologues, écologues et géographes. Quelques éléments de cette réflexion seront développés succinctement dans une approche conceptuelle du terme « environnement » appliqué à l'espace urbain, avant la présentation des apports respectifs des différents spécialistes qui pour objet commun » livre carroyage des informations urbaines de Gilles Lajoie

3. La structure urbaine

Tout au long de l'histoire ; avec la fonction de la ville y'a eu une évolution et une continuité du caractère de l'urbain et des éléments qui régissent la forme urbaine, contrairement au mouvement moderne qui a engendré un désordre et un dysfonctionnement de la ville actuelle résultant de la perte de nombreuses notions essentielles ,notamment la rupture entre la ville et l'architecture donc il revient à s'interroger sur la manière de sauver la ville en combattant la perte de la forme urbaine avec les moyens de l'urbanisme et de l'aménagement.

Une réflexion sur l'évolution des structures urbaines, sur l'organisation spatiale et bâtie de la ville prônant un renforcement de la forme urbaine est nécessaire, il s'agit donc de faire un retour à l'histoire toute en apportant une contemporanéité et une modernité à la ville.

3. Idem

3.1 Parcelle, îlot, macro-lot et voirie :

3.1.1 L'îlot:

C'est l'ensemble des parcelles délimité par les rues isolé, et se caractérise par la continuité de son épiderme et l'opposition de ses faces externe sur la rue et qui est donc l'unité principale qui forme le tissu urbain.

« L'îlot, au sens étymologique : petite ile, est une portion du territoire urbain « isolé » des voisines par des rues. L'îlot n'est donc pas d'abord une forme architecturale mais un ensemble de parcelles rendues solidaires et qui ne prend son sens que dans une relation dialectique avec le maillage des voies »⁴.

« Il est le constituant élémentaire de la ville européenne, adoptant des formes diverses : il peut être fermé, traversant, semi-ouvert, ouvert, etc. Même lorsque l'îlot comme forme urbaine est jugé dépassé, anachronique, il est quasiment impossible de se passer de l'usage du mot pour désigner ne serait-ce que des unités foncières. »⁵

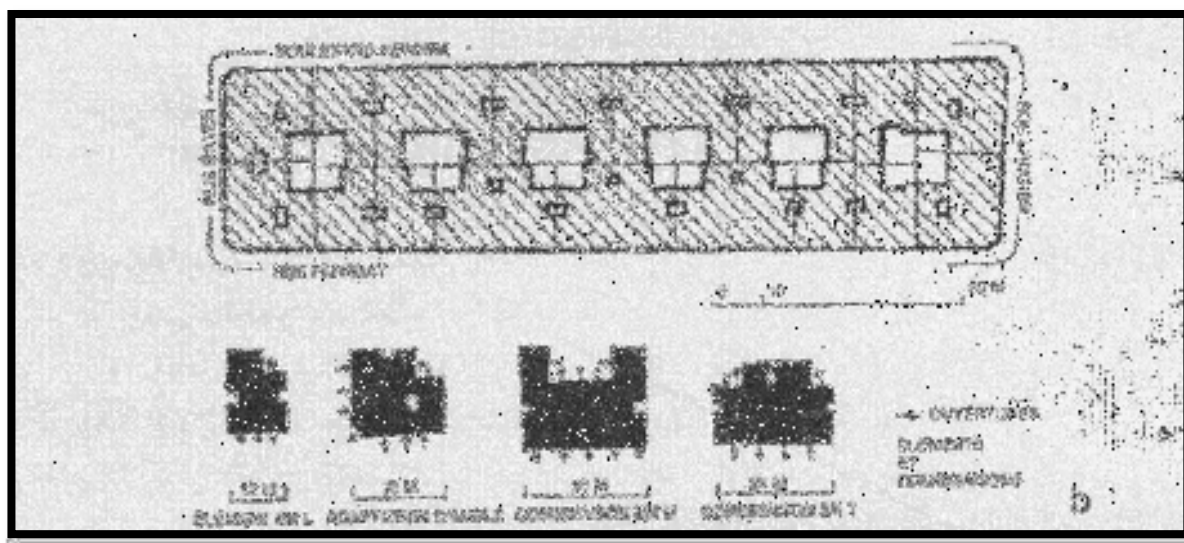


Figure 01 : Structure de l'îlot rectangulaire Bayen-Faraday-Laugier, le long du boulevard Pereire.

Source : formes urbaines de l'îlot à la barre, P. Pannerai

3.1.2. Définition officielle d'après le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement de Françoise Choay: C'est la plus petite unité de l'espace urbain, entièrement délimité par des voies. Dans les villes de formation ancienne et continu, la forme et la dimension des îlots qui les constituent sont très variables. Mais dans les villes à plan régulier (bastide du MA, agglomération et métropoles à développement rapide de l'époque moderne), des îlots délimitées dans la grille uniforme du réseau des voies, se succèdent de façon régulière et présente de formes le plus souvent rectangulaires, comme dans les villes nord-américaine à plan géométrique.

Chapitre II : Etat de l'art

3.1.3. L'apparition de l'ilot :

« L'ilot est l'unité de l'organisation et de la structure urbaine, il a subi des transformations depuis l'intervention d'Haussmann qui la évidé, l'lot haussmannien se caractérise par : (la poly fonctionnalité, il garde toute sa puissance en tant qu'élément de composition urbaine, il maintient une rigoureuse continuité au paysage urbain : il offre une image urbaine à la ville.

Ensuite une ouverture totale à Amsterdam et Frankfort ou ses caractéristique sont : la double exposition, double façade, l'implantation d'un jardin au centre de l'ilot, la façade urbaine à l'extérieure de l'ilot. Jusqu'à l'éclatement chez le Corbusier. Chacun des intervenants a essayé de résoudre la complexité de la relation, entre la rue et la parcelle en agissant sur l'ilot. »⁶

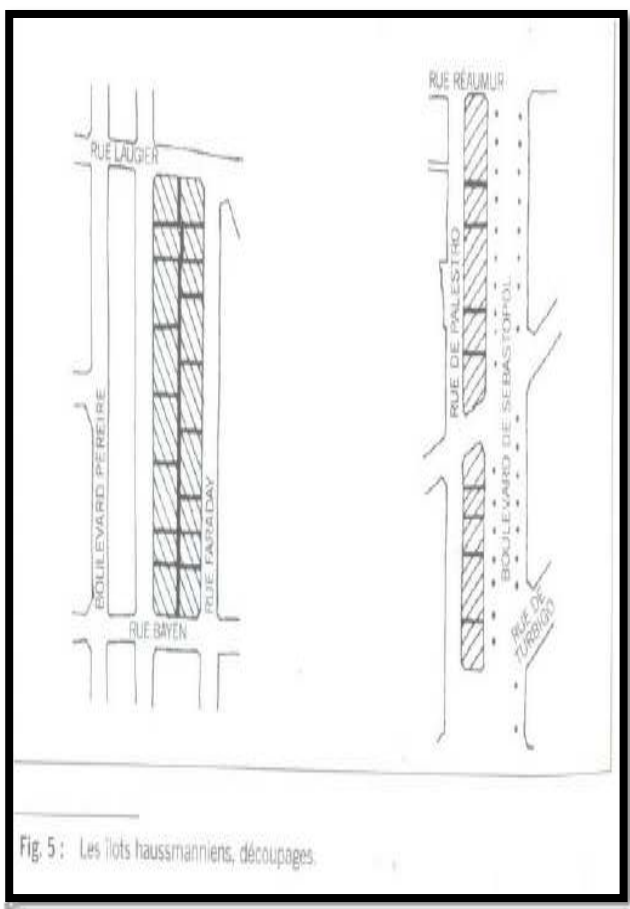


Fig. 5 : Les ilots haussmanniens, découpages.

Figure 02 : l'ilot haussmannien

Source : formes urbaine de l'ilot à la barre

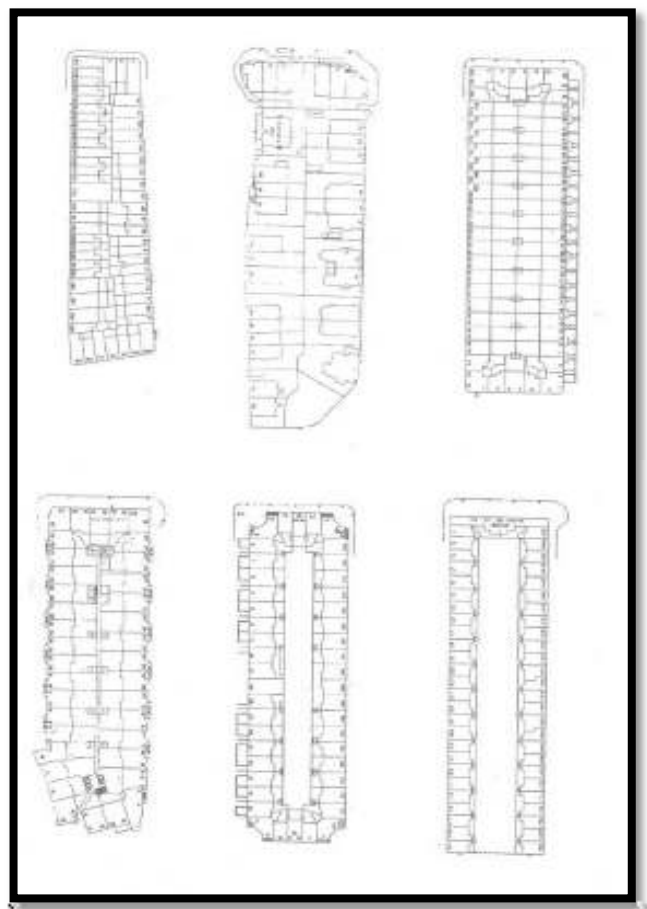


figure 03 : ilot d'Amsterdam

source : formes urbaine de l'ilot à la barre

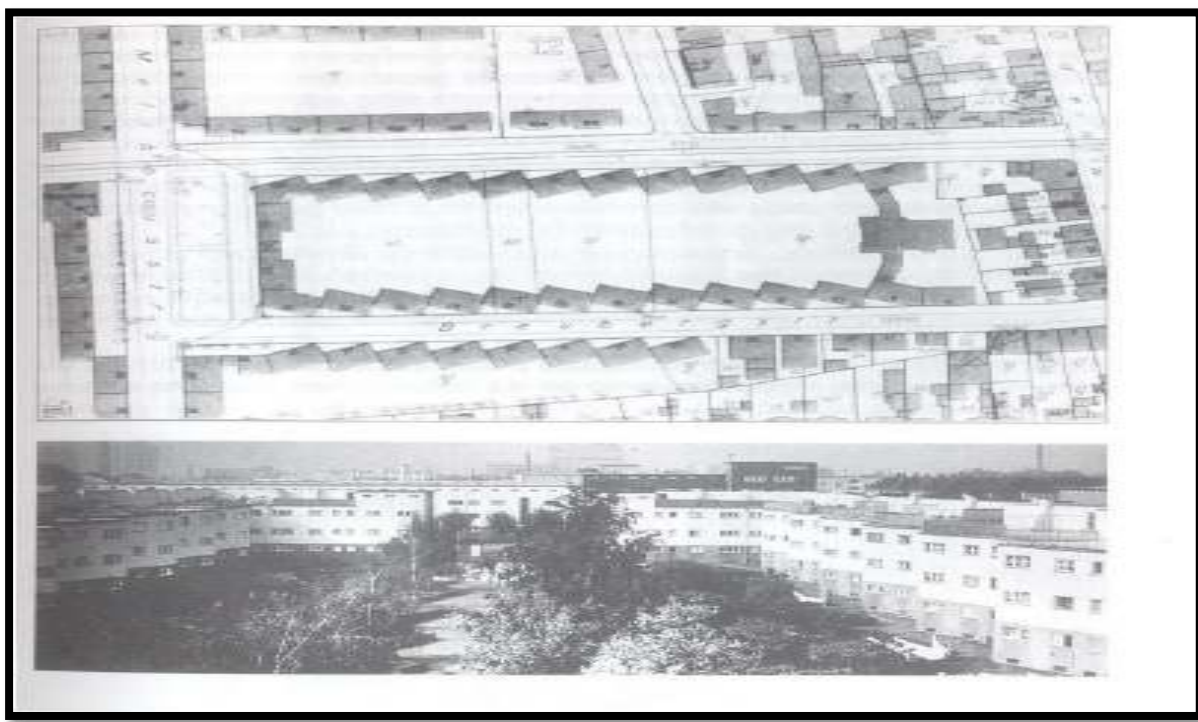


Figure 04: l'ilot ouvert à Frankfort

Plan et vue intérieure de l'ilot dit « Zig-Zag Haussen »

Source : forme urbaine de l'ilot à la barre .p127

3.2. Le macro-lot :

La structure urbaine a subi plusieurs changements où l'ilot était l'unité d'intervention, il s'est développé à travers l'histoire ; de l'ilot fermé, l'ilot ouvert et la barre à la fin. Pour désigner des opérations de taille importante, plutôt située dans des zones d'aménagement de grande ampleur, un mot a fait son apparition dans le vocabulaire des aménageurs et des maitres d'ouvrage, des urbanistes et des architectes : MACRO-LOT.⁷

C'est les français qui ont travaillé avec ce nouveau type, plus précisément à Paris-rive gauche ; où la conception des macro-lots se situe dans la lignée de celle des ilots ouverts.

Les macro-lots se composent en effet en plusieurs entités. et aussi la conception des macro-lots se distingue de celle des ilots ouverts où le macro-lot associe plusieurs maitres d'ouvrage pour la réalisation d'un même ensemble composé de plusieurs programmes de nature différente.

⁴ Philippe Panerai, Jean Castex et Jean-Charles Depaule, *Formes urbaines « de l'ilot à la barre »*, p 182

⁵ Jacques Lucan, *Où va la ville aujourd'hui formes urbaines et mixités*, p 15

⁷ Jacques Lucan, op cit, page 15



Figure 05 : Macro lot E10 à Paris

Source : Google image

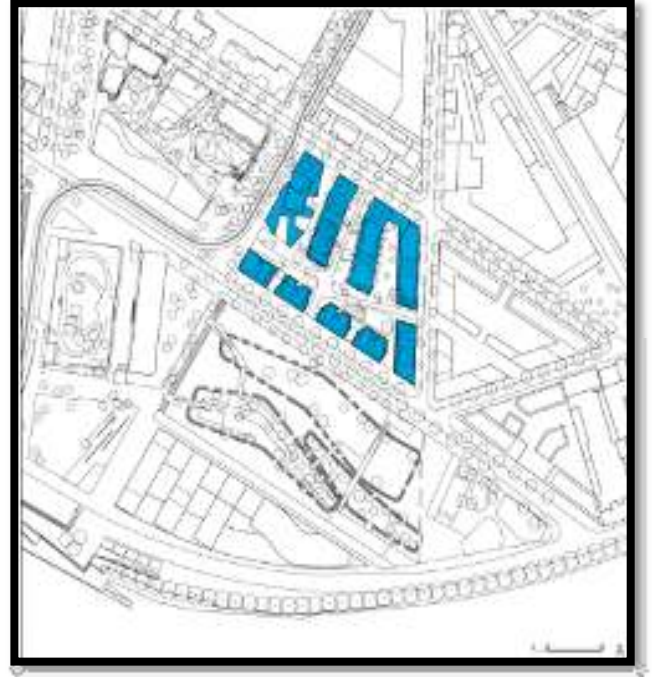


figure 06 : macro lot B5 à Paris

source : Google image

L'environnement physique d'un bâtiment comprend, outre les espaces non construits, également les parcelles et espaces avoisinants et les fonctions et équipements qui s'y trouvent. Bâtiments, espaces publics, équipements collectifs, voiries, cheminements, intérieurs d'îlot, maillage vert et bleu,...etc.: le contexte bâti dans lequel s'inscrit un projet se compose d'une multitude d'espaces et éléments.

L'accent est mis ici sur les rapports de production qui enracent tout objet architectural ou urbain dans son contexte (physique en particulier). Les formes apparaissent donc comme des produits du contexte dans lequel elles se trouvent. Les formes sont considérées comme l'enveloppe de l'espace. L'espace lui-même étant déterminé par une inscription physique des dictées environnementales.

3.2.1. Les avantages et les inconvénients du macro-lot :

- Favoriser la mixité des programmes pour un objectif de mixité sociale : par exemple « *la mixité dans une cage d'escalier ou au sein d'un immeuble suppose des copropriétés qui risquent de ne pas être facile à gérer* »⁸
- La prépondérance de la maîtrise d'ouvrage privée.
- La rapidité de réalisation.
- L'îlot a tendance à devenir l'unité d'opération. Cela aboutit à l'effacement de la parcelle.

Chapitre II : Etat de l'art

- Dans les macro-lots où l'imbrication des programmes est complète, il est difficile sinon impossible d'identifier les entités constitutives de l'ensemble, et des problèmes relatifs à la maintenance ne manqueront certainement pas de se poser du fait de limites de copropriété difficile à déterminer.⁹
- Ces opérations ne sont pas tenues à toutes les contraintes que connaissent les opérations publiques, notamment quant à l'organisation de concours d'architecture, ce qui représente un gain de temps appréciable pour la réalisation. Elles impliquent aussi tous les acteurs, publics et privés, et nécessitent la coordination de leurs missions et l'accord sur des exigences communes.¹⁰

3.3 Le parcellaire :

3.3.1 Définition de la parcelle :

La parcelle matérialise sur le sol propriété foncière. Ses limites peuvent être plus ou moins matérialisées grâce à des clôtures de toute sorte, surtout en milieu urbain.

La parcelle est généralement un espace privé. Certaines parcelles sont toute fois affectées à un usage public (bâtiments administratifs, écoles, équipements divers...).

Le système parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles, le parcellaire fragmente donc le territoire.

À partir du plan cadastral on fait apparaître l'ensemble des limites parcellaires, à l'exclusion de toutes celles qui bordent la rue, de manière à éviter de faire apparaître en même temps le système viaire. Ce procédé donne une image plus prégnante des grandes directions du parcellaire.

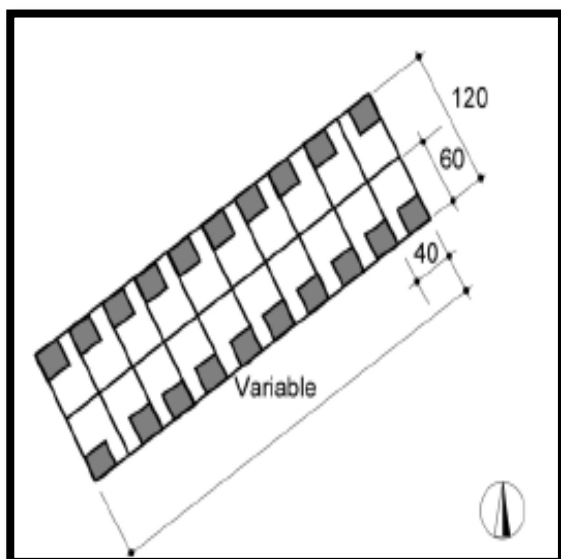


Figure 07 : exemple de dimensions des parcelles

Source : forme urbaine, op.cit.

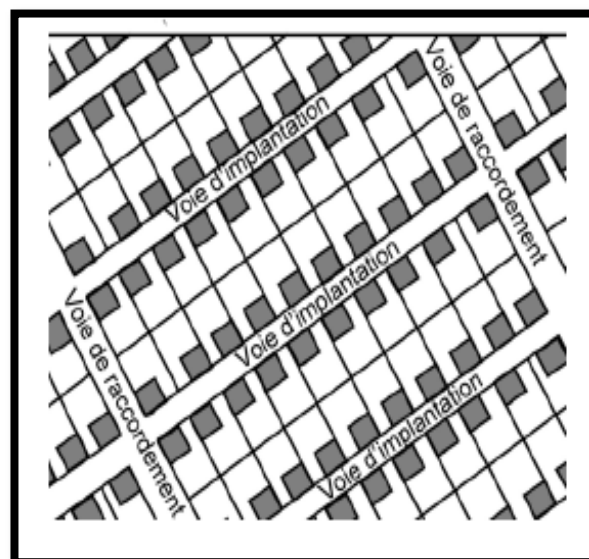


figure 08 : exemple d'un système parcellaire

Source : forme urbaine, op.cit

Chapitre II : Etat de l'art

3.4. La voirie :

Le système viaire est le système de liaison de l'espace du territoire. Il est constitué par l'ensemble des circulations de fonction et d'importance variables. Ce réseau est destiné à desservir les parcelles et les relier entre elle ainsi qu'avec les autres parties du territoire.

L'analyse du système viaire selon Caniggia repose sur la décomposition de ce dernier en parcours :

- Parcours structurant
- Parcours d'implantation
- Parcours de liaison
- Parcours de desserte

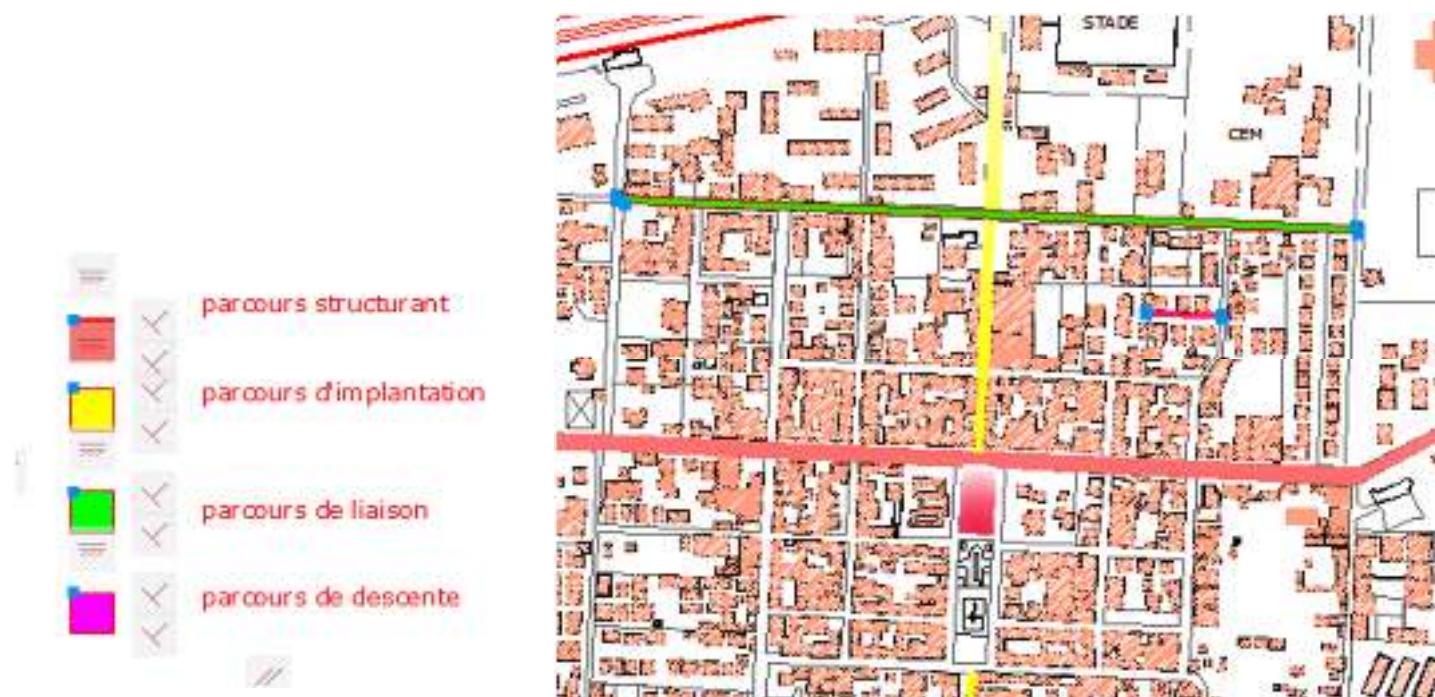


Figure 09 : les différents parcours de la ville d'El Affroun

Réalisée par l'auteur

⁸ Conférence de Jacques Lucan, source : youube.com publié le 04/09/2012

⁹ Jacques Lucan, *Où va la ville aujourd'hui formes urbaines et mixités*, p 163

¹⁰ Jacques Lucan, idem, p 162

4. Relation entre les parcelles et les rues :

On étudiera ici les diverses positions d'une parcelle par rapport aux rues.

4.1. Eloignement :

La parcelle n'est pas directement accolée à la rue. Elle est donc enclavée.

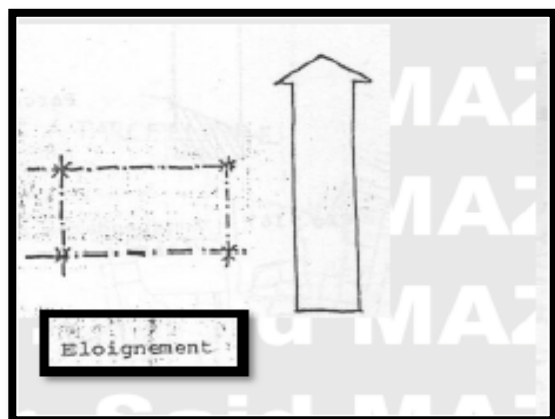


Figure 10 : l'éloignement

Source : op.cit

4.2. Accolement :

La parcelle est accolée à la rue sur une seule de ses faces. Il s'agit ici de la situation la plus courante. Dans ce cas, l'espace de la parcelle constitue un cul-de-sac, du fait de son accessibilité limitée à un seul côté. Ce simple phénomène a des conséquences très importantes car il entraîne une orientation de l'espace interne de la parcelle ; le côté situé le long de la rue constitue ainsi le devant de la parcelle tandis que le côté opposé en constitue le fond.

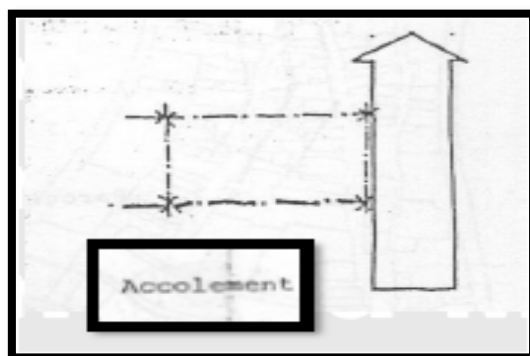


Figure 11 : l'accolement

Source : op.cit

4.3. Accolement sur deux faces adjacentes :

La parcelle est accolée sur deux côtés adjacents à des rues. Il s'agit généralement de parcelles exceptionnelles en raison de leur situation aux angles des ilots. La spécificité des faces de la parcelle est moins grande que le cas précédent.

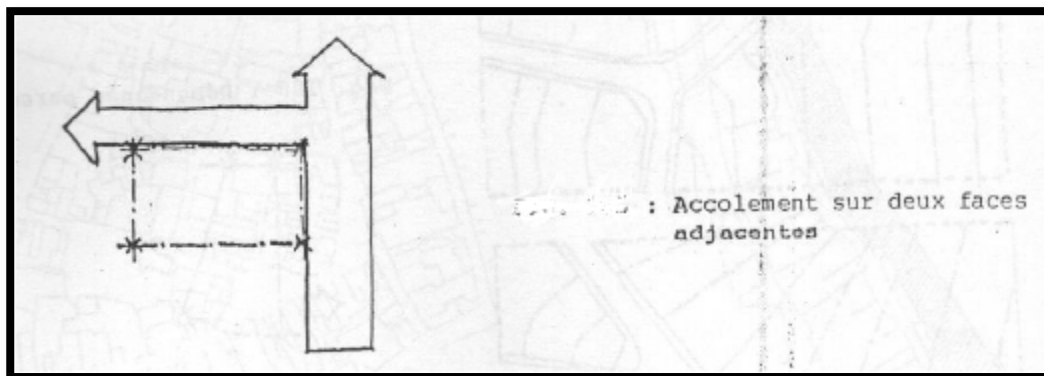


Figure 12 : l'accolement sur deux faces adjacentes

Source : op.cit

4.4. Accolement sur deux faces opposées :

La notion de devant et d'arrière de la parcelle disparaît donc en principe, à moins que les rues n'aient un rôle ou une morphologie différencié et hiérarchisé.

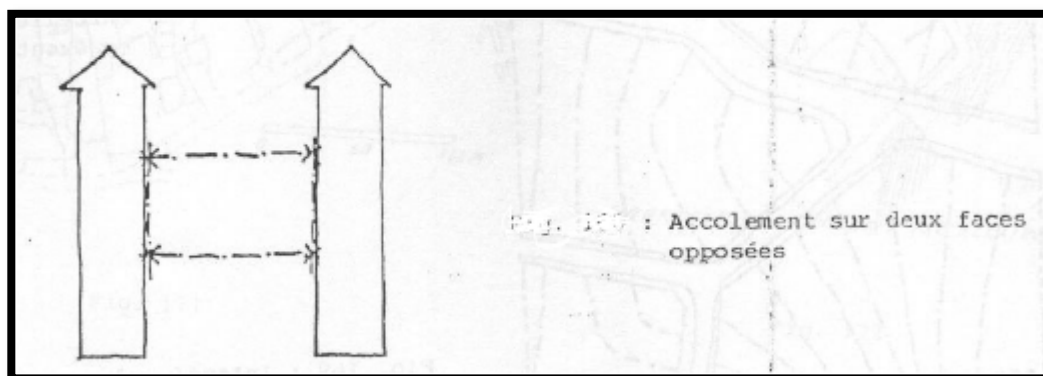


Figure 13 : l'accolement sur deux faces adjacentes

Source : op.cit

5. Recherche thématiques :

5.1 Les différents types d'habitats :

5.1.1 HABITAT INDIVIDUEL :

Une tranche de construction qui repose directement sur le sol et sur lequel rien n'est posé d'autre que son propre toit (du sol au ciel tout appartient au propriétaire). C'est le type d'habitation le plus recherché parce qu'il offre des grandes surfaces très exposées aux vues, un maximum de liberté individuelle, d'auto déterminante et d'adaptation aux exigences de ses occupants

a. Type :

Il y a cinq types de maisons individuelles:

- 1- Maisons jumelées.
- 2- Maisons groupées.
- 3- Maisons à patios.
- 4- Maisons en rang continu.
- 5- Maisons de ville.

b. Caractéristiques :

Ce genre d'habitat se présente généralement sous forme unitaire, parfois en mode groupé.

Dimensions des parcelles:

Types 1: 450m² ou plus

- 1- Façade 15 à 20m.
- 2- Surface non bâties 70%.
- 3- CES bâties 30%.

Types 2: 240m² ou plus

- 1- Façade 12 à 14m.

5.1.2. Habitat intermédiaire :

C'est un nouveau type d'habitat qui est apparu aux environs des années Soixante dix, il apprécie les avantages des habitats individuel et collectif c'est à dire un habitat intermédiaire entre les deux autres.

Caractéristiques :

1- Surface améliorée.

2- Une hauteur maximale de 3 niveaux (Une échelle proche de celle de la Maison individuelle, par une hauteur de bâtiment limitée).

3- Un accès individuel (Un accès individuel au logement, situé en façade Analogue à celui du pavillon de façon à créer un seuil « espace montré »

Chapitre II : Etat de l'art

Permettant un marquage personnel).

4- Permet de restituer chacun à son escalier privatif.

5- Partie commune (réseaux, ...).

6- Des grandes terrasses et jardins.

7- Un espace privatif extérieur pour chaque logement, il est constitué de Jardin qui est conçu de façon à être préservé des vues depuis les étages Supérieurs, même la terrasse est plantée

Densité de 40 logements/hectare.

5.1.3. Habitat collectif :

Une structure dans laquelle sont partagés à des degrés différents des espaces nécessaires à la satisfaction des besoins des habitants. L'habitation communément appelée Bâtiment ou immeuble est définie comme construction d'une certaine importance dont la hauteur est supérieure à trois niveaux, servant d'abris ou de logements à plusieurs familles.

Type :

Consommation des espaces:

Circulation 20% de la surface totale.

Parking 3places /4 lgts, 10.5m²/lgts, 1.75m²/ht.

Espaces verts 2.5m²/ht.

Aires de jeux 2.5m²/enfant.

-Enfants de moins de 3 ans rayon de 50m de la maison.

-Enfants de 3 à 7 ans rayon de 150m de la maison.

-Enfants de 7 à 9 ans rayon de 200 à 300m de la maison.

-Enfants de 9 à 12 ans rayon de 300 à 500m de la maison.

Promenade et aire de repos familial >0.5m²/ht

Avantage :

1- Consommation économique du terrain à bâtir (Rationalisation du terrain).

Chapitre II : Etat de l'art

2- Économie en ce qui concerne les frais pour viabilité, les infrastructures

Techniques et la gestion.

3- Construction et installation technique simple.

4- Assez d'air et de lumière pour les logements.

5- Savoir vivre en communautés

Inconvénients :

1- L'homogénéité de toutes les cellules d'habitation.

2- L'impossibilité de pouvoir les adapter à des exigences différentes.

3- L'anonymat.

4- Les problèmes d'insalubrité.

5- La densité très forte.

6- La mauvaise gestion des espaces publics, La pauvreté de cet espace (vide, sans âme, rigide).

7- L'absence de transition entre l'extérieure et l'habitation

8- Le manque d'une communication directe entre l'habitation et l'extérieur qui dans la stricte majorité des cas n'est qu'un espace anonyme d'écartement entre les barres de logements.

9- Souvent le manque d'une qualité esthétique de l'ensemble

-Dans mon cas j'ai choisis l'habitat collectif promotionnel suivant à la proposition du PDAU d'el affroun

6-Les différent espaces internes constituant un logement :

	séjour	cuisine	Chambre des parents	Chambre des enfants	hall	wc	SDB
Définition	Le séjour représente un espace d'accueil ; de détente ; travail....ect	Un lieu pour préparer le repas	Un espace qui assure l'intimité pour chacun et un coin de repos	Un espace de sommeil plus un aire de jeux	Un espace de dégagement et de distribution	Un espace à utilisation individuelle	Un espace pour les soins corporelle

Chapitre II : Etat de l'art

Surface et recommandation	Sa surface minimale est de 20 m ² -L'espace doit être éclairé naturellement	La surface minimale est de 5,4m ² La surface peut atteindre 20m ² 6 l'espace doit être bien aéré	La surface suffisante pour le fonctionnement de la chambre est 20 m ² -L'espace doit être éloigné des espaces jour	Sa surface est de 15,75m ²	La largeur minimale d'un hall est de 1,30m ² -toutes les portes doivent s'ouvrir vers l'intérieur des autres espaces	Sa surface minimale 1m ²	Sa surface est de 4m ²
---------------------------	---	---	--	---------------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------------

Conclusion :

Après étudier chaque élément de la structure urbaine ou s'intègre le projet architectural, il apparaît maintenant que le système viaire détermine les dimensions, l'orientation et la forme de la parcelle (ou l'îlot). En dépit de variations de détail, le système de distributions des îlots possède d'une manière générale une plus grande permanence que les autres systèmes, en particulier le système bâti. Par sa stabilité, ce système définit à la fois une orientation identique des bâtiments et une spécification commune de leur forme.

Donc, on peut dire à travers les connaissances qui sont apparues maintenant par ce chapitre que la forme architecturale et le résultat de la composition et structure urbaine qui y constitue, autrement dit ; la forme de l'îlot ou la parcelle détermine en premier lieu la forme du projet architectural.

Chapitre III : Cas d'étude

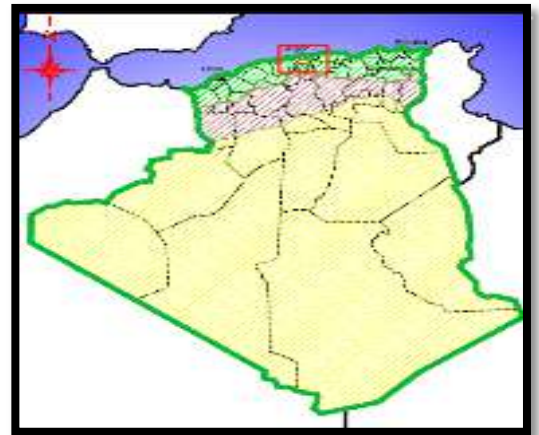
1. Cas d'étude :

1.1. Présentation de la ville :

1.1.1. Situation géographique:

1.1.1.1. Situation nationale:

La ville d'El affroun appartient à la wilaya de Blida qui se situe au nord de l'Algérie; elle est à 60Km de la capitale Alger, et à 20Km de son chef lieu de wilaya Blida et a 60km de la capitale d'Alger.



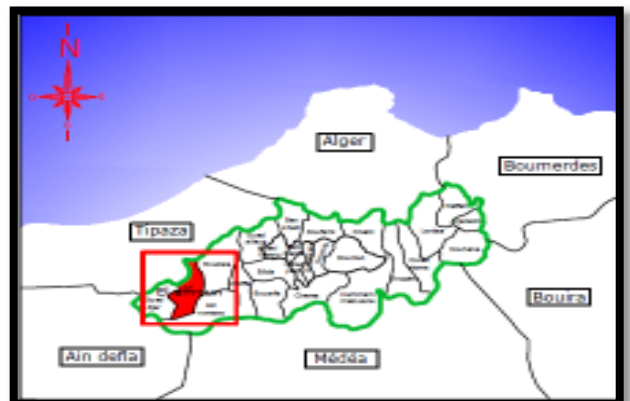
Carte 1 : situation nationale.

1.1.1.2 Situation régionale:

La Daïra d'EL AFFROUN fait partie depuis 1974 de la wilaya de Blida, qui est limitée administrativement au nord par la wilaya de Tipaza et d'Alger, à l'est par la wilaya de Boumerdes et

Bouira, au sud par la wilaya de Médéa et à l'ouest par la wilaya de Ain defla.

Carte 2 : situation régionale.



1.1.1.3. Situation administrative:

La commune d'EL AFFROUN se situe dans la vaste plaine de la Métidja occidentale. Elle est limitée comme suit :



Carte 03 : situation administrative

Source : PDAU D'El affroun

Chapitre III : Cas d'étude

- A l'Ouest par la commune de AHMER ELAIN.
- Au Nord par la commune d'AHTTATBA.
- Au Sud par la commune d'OUED DJER
- Au Sud Est la commune d'AIN ROUMANA

. Le territoire Communal d'El Affroun regroupe:

- Un chef lieu de Commune. C'est un noyau urbain bien structuré regroupant un nombre important d'équipements à l'échelle de Daïra et des programmes d'habitat très varié.
- Trois agglomérations secondaires : Beni Djemaa, Bouroumi et Oueld Hamidane

1.1.2. Territoire : Le territoire est distingué par deux reliefs ; la montagne au sud et la plaine au nord.



Figure 01: territoire de la ville d'elaffroun

Source : photo de satellite

1.1.2.1. Climatologie:

Le climat est de type méditerranéen, sa tendance sub-humide est à deux saisons contrastées.

Chapitre III : Cas d'étude

L'une d'hiver s'étend d'octobre à mars et l'autre d'été, s'étale d'avril à septembre. L'irrégularité des précipitations et des variations saisonnières (température-pluie) existe entre les mois, les saisons et les années.

*Les Précipitations (Jours/an) :

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	total
37	65	103	122	113	81	79	54	56	21	2	7	740
5	7	10	10	11	9	10	7	7	4	1	1	80

Tableau 01 : les percipitations à El Affroun

*Les Températures :

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
22.85	14.4	18.3	15.1	127	126	13.7	15.6	17.7	20.3	23	24.2

Tableau 02 : les températures à El Affroun

Les jours les plus pluvieux correspondent à ceux les plus froids, alors que les jours les plus chauds sont secs. Les températures extrêmes sont 0°C en hiver en janvier et 45°C en juillet, août. Nous notons un caractère continental lié à sa situation géographique (entre deux ensembles).

Les Vents: Les vents dominants sont de direction ouest en hiver et Nord-est en été.

*Les Vents:

Les vents dominants sont de direction ouest en hiver et Nord-Est en été.

1.2. Évolution du tissu de la ville :

1.2.1. Période 1848-1867:

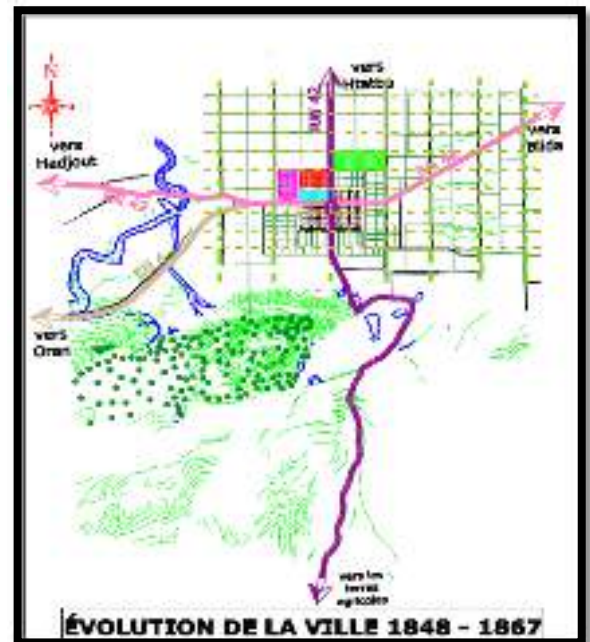
- Le noyau entouré de jardins et des équipements caractérisants les villages coloniaux : La mairie, L'église, La salle des fêtes , la placette publique .
- la rue nationale représente l'axe structurant de la ville

Chapitre III : Cas d'étude

- En 1867 le village d' El affroun est entièrement détruit par un tremblement de terre.

Figure 02 : évolution de la ville
1848-1867

Source : op.cit



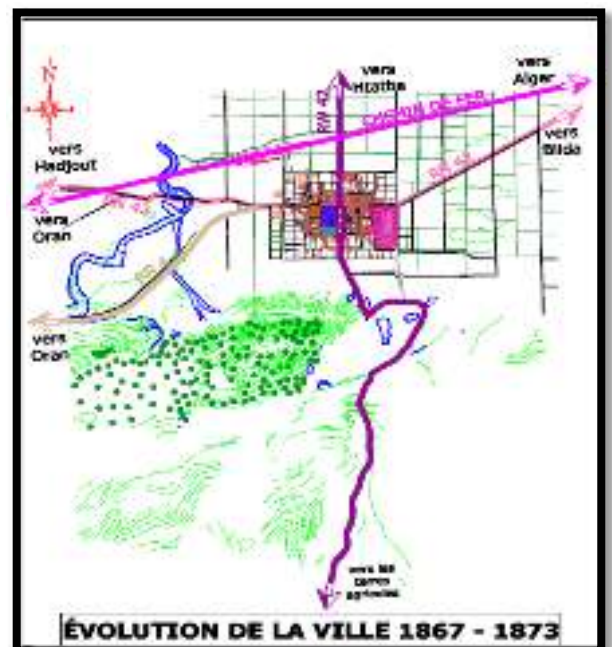
1.2.2. Période 1867-1873:

- Les extensions de la ville se sont faites à l'Ouest et au gabarit, et l'architecture des constructions coloniales.

- Afin d'exporter les richesses agricoles vers la métropole à partir du port d'Alger, l'infrastructure routière et ferroviaire a été développée.

Figure 03 : Evolution de la ville 1867-1873

Source : op.cit.



Chapitre III : Cas d'étude

1.2.3. Période 1873-1962:

- La ville était limitée par la rue Est, la rue Ouest, la rue Nord et au Sud par les deux fontaines.

1930:

- Elle s'étalait sur 14 Hectares, extension vers l'Ouest et entre la voie ferrée et le centre

- La création de coopératives dont les plus importants sont :

1. La cave coopérative.
2. Le tabacoop en 1923.
3. Le viticoop en 1926.

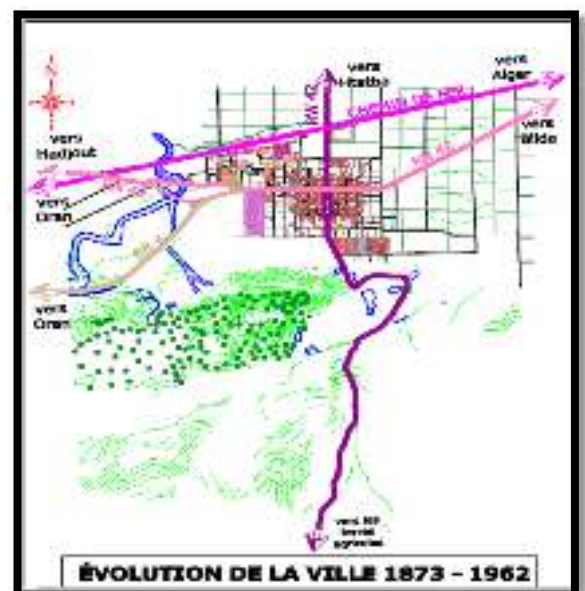
1948:

-Apparition du quartier des villas dénommées cité Européenne ou cité Jardin plus tard.

-Réalisation de la cité HBM (habitations bon marché) au delà des jardins du Sud.

-Occupation de l'espace entre la cité HBM et le centre ville par des constructions à R+0 et R+1.

Figure04 : L'extension de la ville était vers l'ouest



Chapitre III : Cas d'étude

1.2.4. Période 1962-1982:

-Extension vers le sommet et vers le Sud, création de 3 villages, la cité rurale, le village 5, Bourgogne-Province, devenus respectivement cite H.L.M, cite El Fellah et cite El Moudjahid.

-Extension dans toutes les directions surtout vers le sud et l'Ouest.

-Réalisation des villas à l'Est, logements au Nord Est,

Constructions individuelles à l'Est et à l'Ouest.

-Réalisation d'équipements collectifs, distribution de lotissements.

-Adoption du système de constructions verticales (logements collectifs).



Figure05 :Période 1962-1982

Source : op .cit

1.2.5. Période 1982-actuelle:

1980-1990 :

-Elaboration et réalisation de grands programmes (p.u.d de 1981)

-Extension dans toutes les directions surtout vers l'Est et l'Ouest. Sans le respect du tissu ancien.

1990-2002 :

-La commune d'El-Affroun a été dotée d'un P.D.A.U au cours de l'année 1992. Ce dernier d'une durée de vie de vingt ans à travers ses objectifs un certain nombre de terrains portant P.O.S ont été prévus.

2002 à nos jours:

- Le réseau routier a été amélioré par une autoroute réalisée en

Chapitre III : Cas d'étude

2002, celle-ci sillonna tout le Sud de la commune

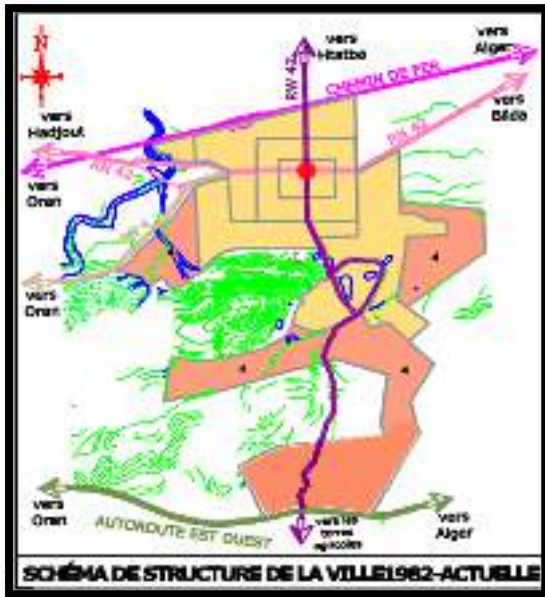


Figure06 : Evolution de la ville 1982-actuelle

Source : op.cit

-construction d'un pole universitaire au sud de

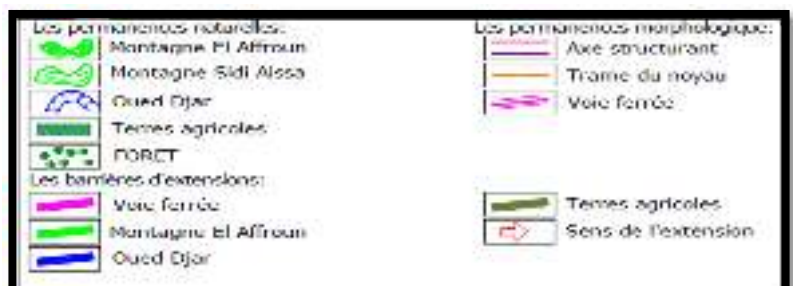
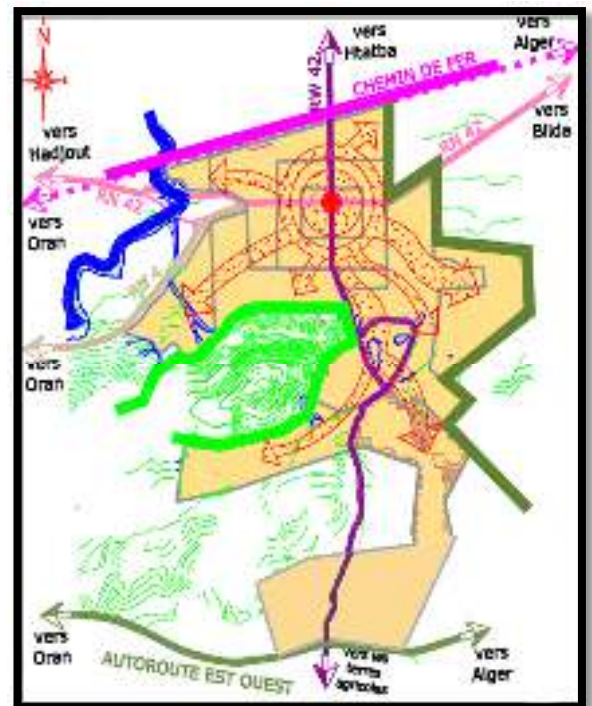
1.2.6. Synthèse de croissance:

D'après la lecture typo morphologique de la ville d'el affroun on remarque que la ville est une création coloniale avec une structure fondatrice existante

à fin d'exploiter les richesses agricoles

L'extension de la ville est faite par rapport aux :

- _ terres agricoles
- _ Montagnes au sud et ouest
- _ Chemin de fer au nord

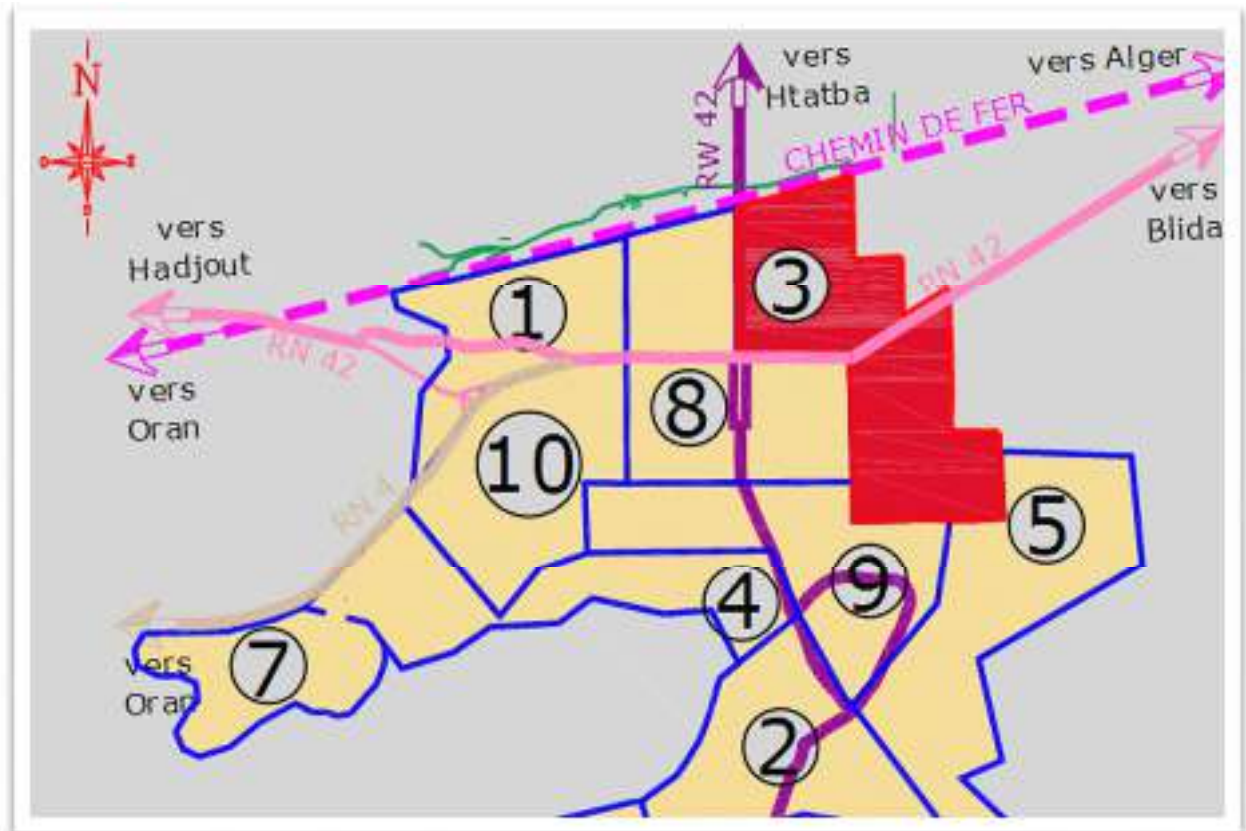


Chapitre III : Cas d'étude

1.3 .Analyse du POS :

1.3.1. Situation du pos par rapport à la ville :

la zone d'étude se situe dans le POS nord-est de la ville d'El affroun, désigné par numéro 3 dans le PDAU d'el affroun approuvé par la wilaya de Blida , elle concerne une partie de noyaux historique situé à l'entrée EST de la ville, elle s'étend sur une surface de 40 HA

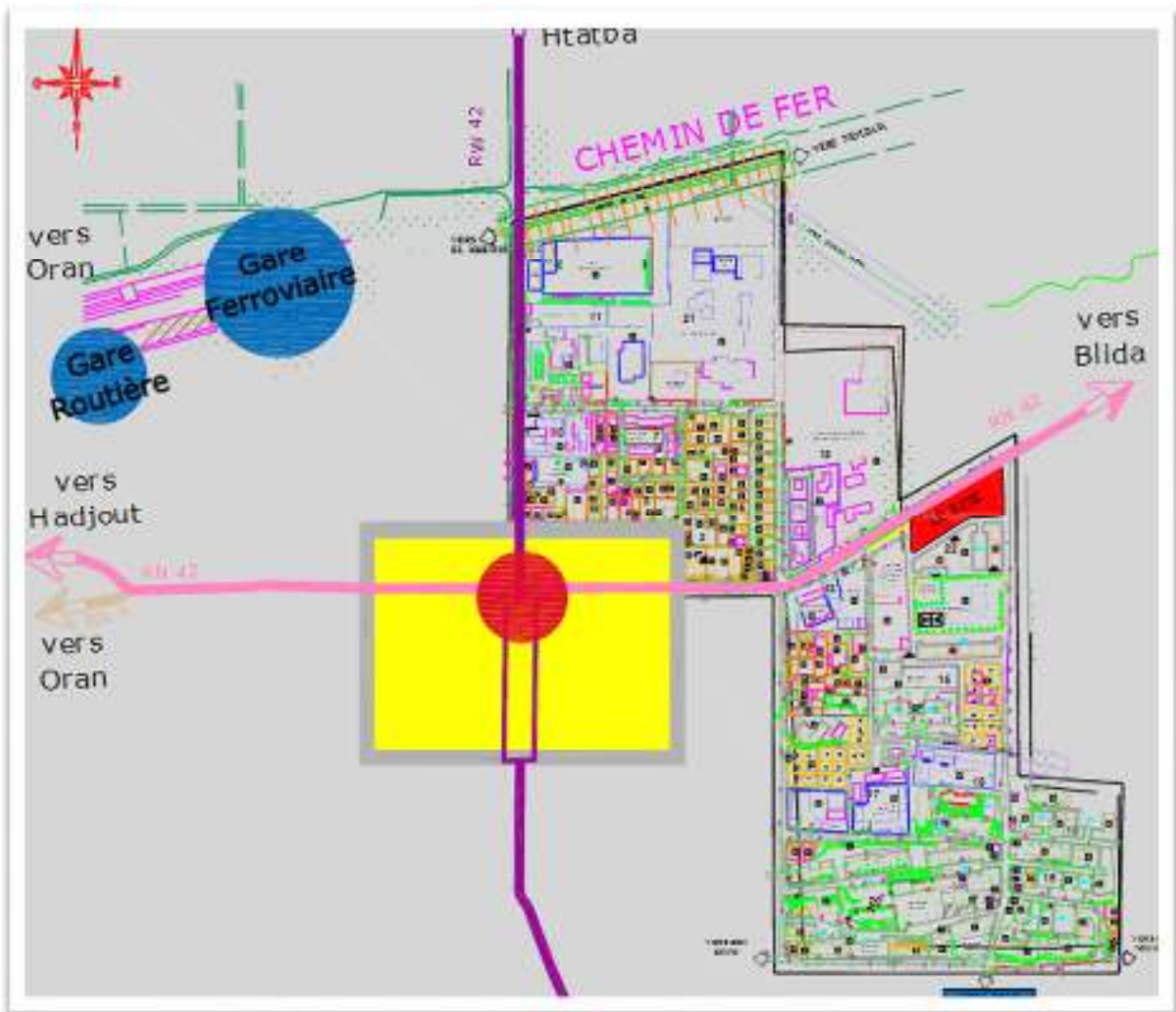


1.3.2. Structure urbaine du POS :

Le POS nord EST par la RN 42 , et supporté par une trame viaire très importante qui structure la ville d'El affroun , on trouve le chemin de wilaya(CW 42) à l'ouest ,la voie ferrée au nord et les voies qui mènent au sud vers l'autoroute et la future nouvelle ville au niveau de Beni mouiméne sur djbel El affroun.

des équipements structurants qui existent dans ce POS tes que la gare ferroviaire, mosquée, hopital.....ect en plus du noyau historique colonial

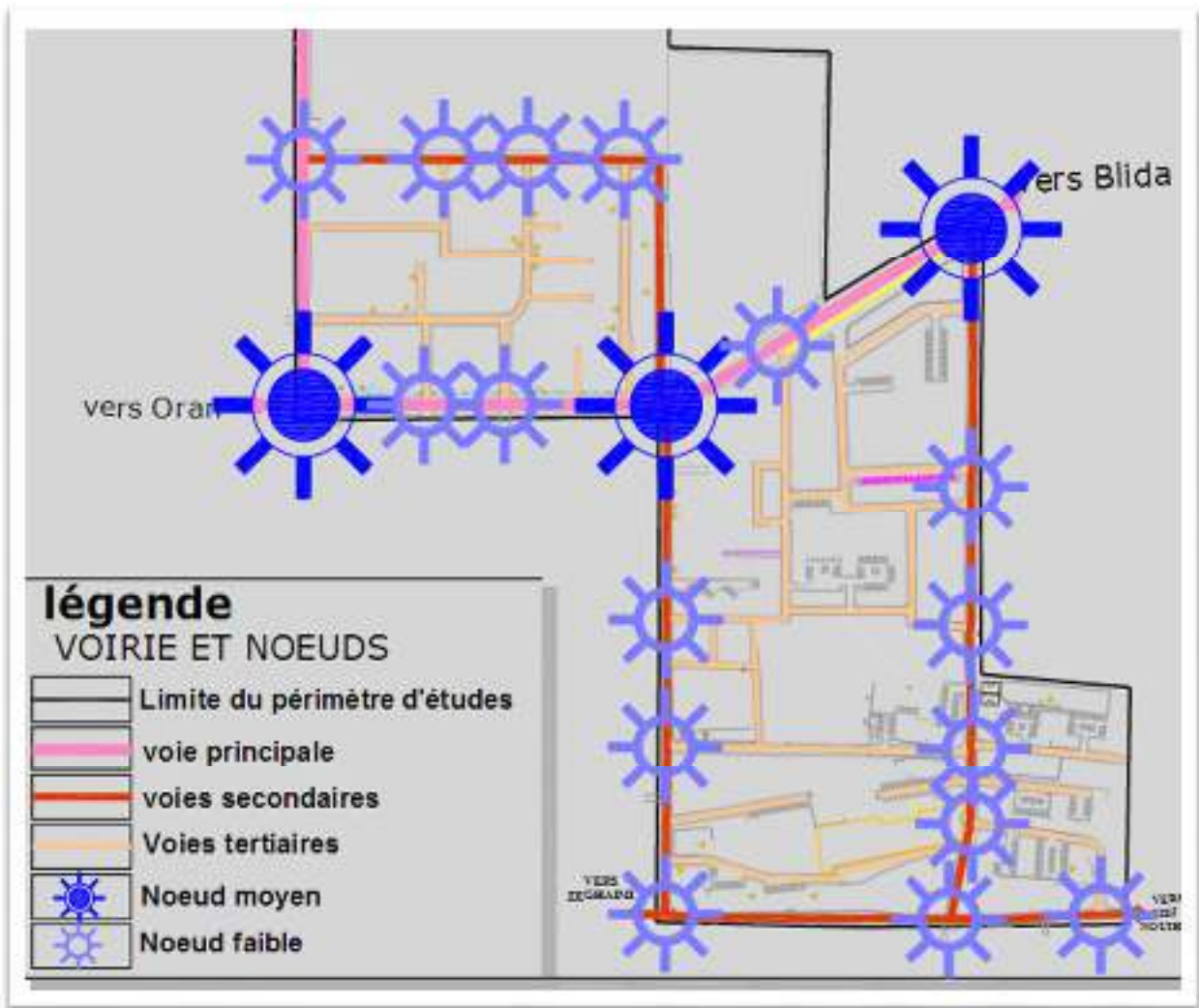
Chapitre III : Cas d'étude



1.3.4. Système viaire et nœud :

Le pos NORD-EST d'El affroun fait partie de la structure générale de la ville , il est structuré par un réseau routier maillé orthogonal, il est constitué de trois types de voies à savoir réseaux primaires, secondaires et tertiaires (ci-dessous carte)

Chapitre III : Cas d'étude



1.3.5. Polarisation et centralité urbaine:

L'analyse spatiale du POS nous a permis de dégager plusieurs pôles selon la fonction et le rôle des équipements projetés réalisés ou en cours de réalisation .

On a dégagé six (06) majeurs à savoir :

a-pôle éducatif:

Marqué par le C E M (Mehali Ahmed),.et primaires

b- pôle de loisir:

Ou on trouve le complexe sportif.

c- pôle sanitaire :

Structuré par l'hôpital.

d- pôle agro-industriel:

Existence de plusieurs Coopératives de céréales et légumes sec.

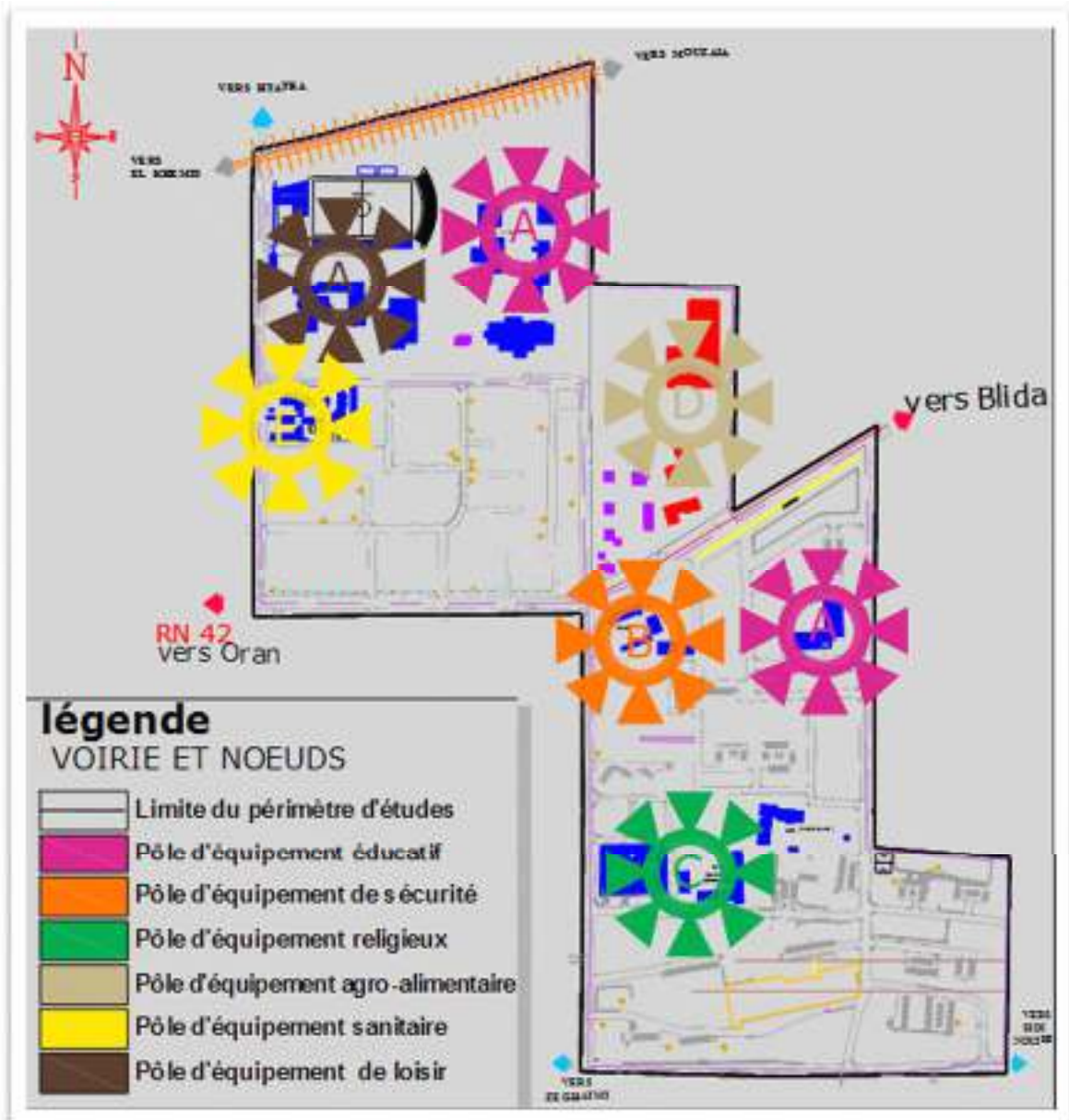
Chapitre III : Cas d'étude

e- pôle religieux:

A l'extrême sud on trouve une mosquée .

f- pôle sécuritaire:

Représentée par la gendarmerie et les pompiers à proximité de la zone d'étude .



Carte : Etat de fait du P.O.S nord-est

Chapitre III : Cas d'étude

1.4. Analyse du terrain :

1.4.1. Présentation et situation du site :

mon projet se situe à l'entrée Est de la ville d'El Affroun, au Pos Nord Est, à l'angle de l'axe structurant principal et de la voie secondaire qui va prendre une importance au future avec la création de la nouvelle ville au sud.



Carte : Etat de fait du P.O.S nord-est

Figure08 : Entrée d'El Affroun

Source : réalisée par l'auteur

Chapitre III : Cas d'étude

1.4.2. Morphologie et dimensions du terrain :

Terrain plat avec une pente négligeable de 4%, il a une forme irrégulière.
La surface totale du terrain est de 3920m².

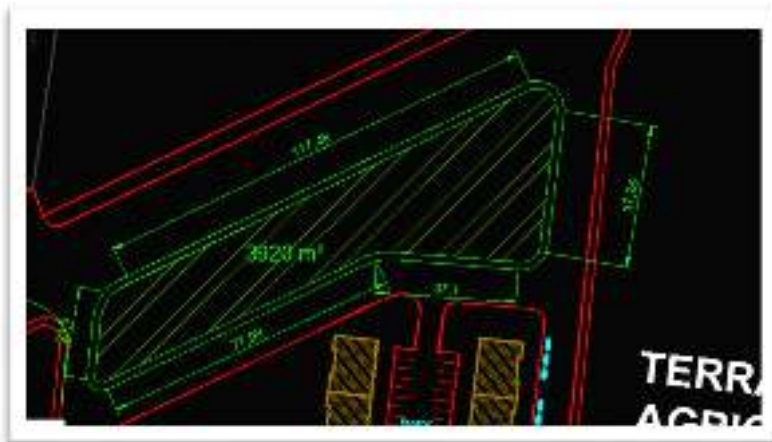


Figure09 : dimension du terrain

Source : réalisée par l'auteur

1.4.3. Accessibilité :

On a plusieurs possibilités d'accessibilité au terrain car il est entouré de voies mécanique par ses quatres cotés :

Au nord: l'axe structurant principal RN 24

A l'Est la rue de la carrière

au Sud et et à l'Ouest par des voies tertiaires.



Figure 10 : les voies du site

Source : réalisé par auteur



Chapitre III : Cas d'étude

1.4.4. Orientation:

Notre assiette s'oriente en longueur direction Nord -Est et sud-ouest. Elle peut bénéficier de plusieurs orientations .cela nous renvoie à ce que les espaces des pièces d'habitation à proposer peuvent en majorité s'orienter Nord-Ouest, Sud-est.

Figure 11 : orientation du site.



Chapitre III : Cas d'étude

3.4.5. Hiérarchie des voies et nœuds :



2. partie projet :

2.1. Genèse de la forme:

Il s'agit d'ajouter une pièce ou scénario au tissu existant , sculpter un organe dans un corps ou bien encore compléter un puzzle , donc il a fallu composer avec tous les éléments existants .

a. Etape1 : trame viaire existante

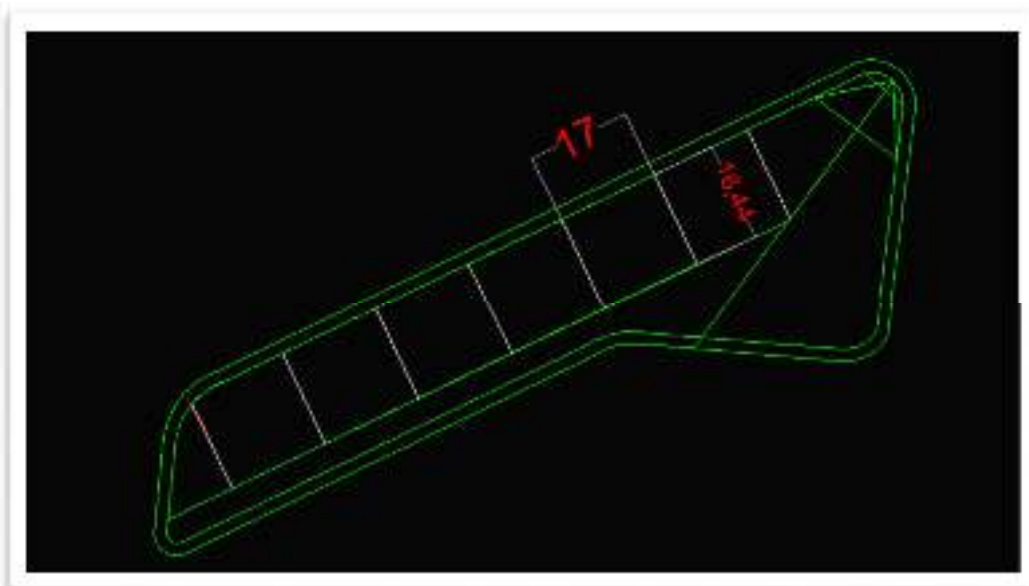
- 1- on a On a suivis l'alignement sur l'axe structurant de la ville (la RN24) qui longe notre site d'intervention afin d'obtenir une façade urbaine principale.
- 2- La rue de la carrière : un autre axe très important qui a délimite note site à l'est et qui lui donne forme

Chapitre III : Cas d'étude



B .Etape2 : la trame du noyau historique

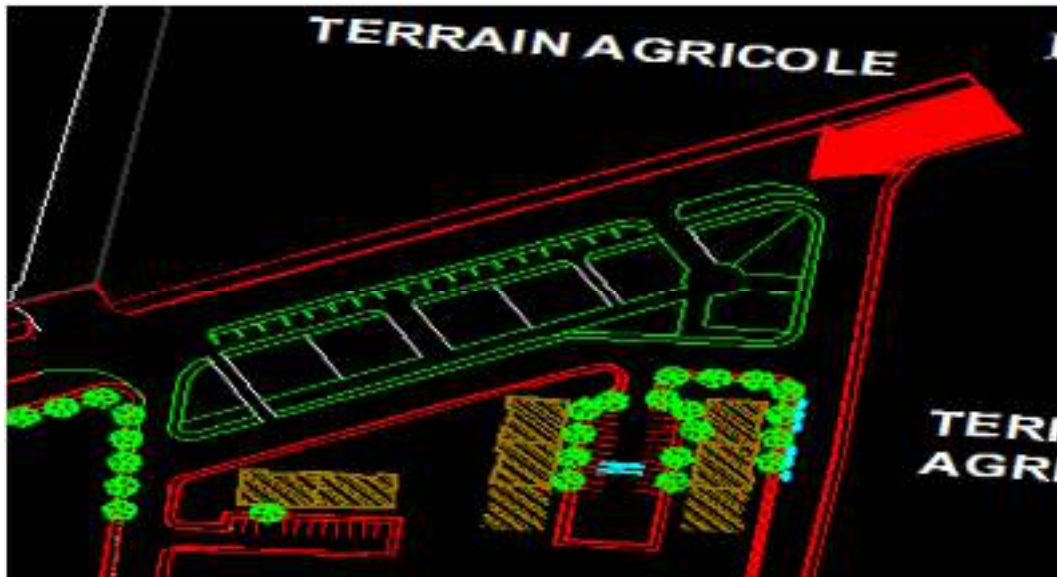
On a remarqué que le terrain s'y prête a recevoir, lui aussi, la trame dominante du site historique qui varie entre 16 ,50m et 17 donc on a découpé le terrain en module de (17*16.5)



C .Etape3 : accessibilité

aussi le terrain constitue un point d'accès de la ville d'el affroun . C'est l'intersection de la RN24 et de la rue de la carrière qui nous donne un angle important qui nécessite un traitement particulier que se soit sur le plan formel ou fonctionnel.

Chapitre III : Cas d'étude



d.Etape4 : La morphologie du terrain

On a intégré le projet dans la forme morphologique du terrain.

e.Etape5 : les orientations du PDAU

Le PDAU de la ville d'El Affroun a affecté la parcelle du terrain (objet de notre projet de Master) pour recevoir de l'habitat collectif mixte HCM dont les prescriptions sont les suivantes :

le nombre de niveaux est de R+6

le CES : 80°/

LE COS

La superposition des cinq étapes nous a permis de définir quatre nœuds importants :

Premier nœud : c'est l'entrée de la ville et du site ou une perspective s'impose pour démarquer le terrain par un élément d'appel défini par un centre commercial

Deuxième nœud : c'est le croisement des directions qui mènent de la RN 24 et la rue de la carrière vers le site, il est caractérisé par un carrefour bleu et vers et une placette

Troisième nœud : c'est le projet d'habitat collectif mixte supporté par la trame historique déjà cité

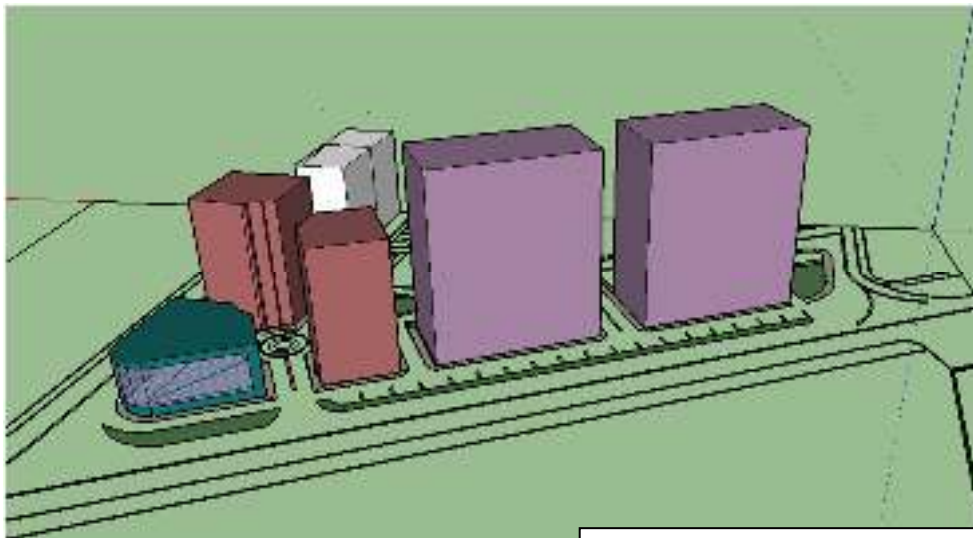
Chapitre III : Cas d'étude

Quatrième nœud : constitue l'accès ouest du site, c'est un terrain de jeux et de détente.

2.2. Description du projet :

Notre projet comprend

- 1_ un centre commercial
- 2_ habitat collectif promotionnel mixte
- 2_ habitat collectif duplexe
- 3_ des locaux pour commerce
- 4_ des bureaux



Vue de 3D

Réalisée par l'auteur



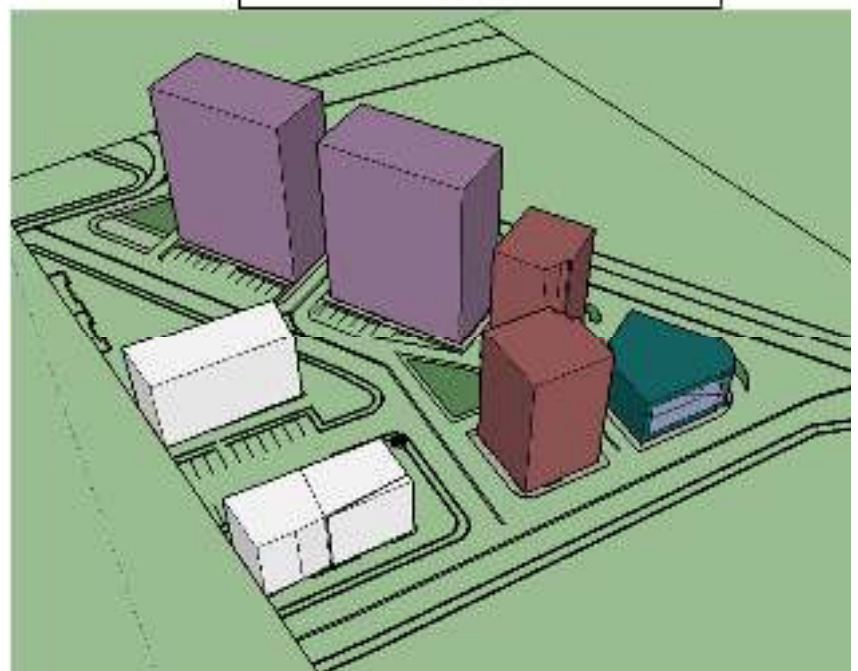
Habitat collectif



Duplexe



Centre commercial



Chapitre III : Cas d'étude

2.3. La structure du projet :

La structure choisie pour notre projet est la structure traditionnelle poteaux-poutre en béton armé afin de répondre au module de la trame (17*16.5) qui représente deux appartements et un contreventement par des voiles en béton armé, exigences parasismique du sol sachant que la ville de Blida est classée comme zone sismique numéro (1)

2.4. Programme surfacique :

Espace (f4)	Surface d'espace m ²	Surface totale m ²
Chambre 1	11	85.5
Chambre 2	12.5	
Chambre 3	12	
cuisine	14	
SDB	5	
WC	1.5	
séjour	18.5	

Espace (duplexe)	Surface d'espace m ²	Surface par étage m ²
séjour	23	57
cuisine	14.5	
sanitaire	7	
Chambre1	10	
Chambre2	10	
Chambre3	10	

Conclusion générale :

Pour conclure nous souhaitons qu'à travers ce travail on a pu comprendre la relation entre la forme de projet architectural et son environnement urbain surtout aussi acquérir des connaissances sur les caractéristiques, les particularités et les exigences d'une intervention sur tissu urbain.

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être conclue et donc nous avons tenté à travers notre intervention de reprendre à notre problématique à la lumière des objectifs de l'option.

Et enfin nous avons pensons qu'on peut affirmer la réussite d'un projet architectural non seulement en basant sur ses critères esthétique et volumétriques mais surtout on doit aussi assurer la liaison avec le contexte naturel et urbain.

Bibliographie :

Les livres :

- *formes urbaines de l'îlot à la barre. Philippe Panerai, Jean Castex et Jean Charles Depaule.*
- Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités. Jacques Lucan.
- Formes et matériaux dans l'architecture. Richard Weston.
- *théorie de l'architecture ; de la renaissance à nos jours* « tome 1 ». Bernd Evers, Christof Thoenes.
- la syntaxe de la forme. Cristopher Alexander.
- L'image de la cité, Kevin Lynch.
- analyse urbaine, Philippe Panerai.
- le carroyage , Gille Lajoie

Memoires, Cours et réviews :

- Cour « la problématique de la forme et ses fondements théoriques » de Mr DJERMOUN, Arviter Master 1, univ de Blida 2014/2015.
- Cours « genèse de la forme » de Mr Attar Abd Elghani, univ de Bejaia.
- Cours de Mr Mazouz, univ de Biskra.
- Conférence de Jacques Lucan, source : youtube.com publié le 04/09/2012.
- Mémoire de fin d'étude de Hadj Sadok et Benghazi 2008.

Sites Web :

- Wikipedia.org